



**Éducation**  
Inursion  
dans une  
« classe inversée »  
collégiale

Page A 2

**Transports**  
Quand des  
entreprises  
d'ici prêchent  
par l'exemple

Page B 5



www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 264

LE DEVOIR, LE LUNDI 20 NOVEMBRE 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

## ZIMBABWE MUGABE S'ACCROCHE AU POUVOIR



ZINYANGE AUNTONY AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, au pouvoir depuis 1980, a créé surprise et confusion dimanche en ignorant les appels à sa démission dans les heures suivant sa spectaculaire expulsion de la direction de son parti. Des milliers de Zimbabwéens sont de nouveau descendus dans les rues ce week-end, appelant au départ de « camarade Bob » et rejetant l'ascension au pouvoir de son épouse, Grace Mugabe. **Page B 1**

## ÉNERGIES FOSSILES

# L'accès aux fonds publics sera élargi

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement Couillard a choisi d'élargir l'accès au financement public pour les projets d'exploitation d'énergies fossiles, a constaté *Le Devoir*. Une décision prise dans une optique de « transition énergétique », promet Québec. Une erreur, réplique le Front commun pour la transition énergétique, qui exige la fin des investissements dans les secteurs pétroliers et gaziers.

Le gouvernement a déposé récemment le projet de loi 150, dans le but de mettre en œuvre des dispositions des deux plus récents budgets du Québec. Parmi les éléments de ce projet de loi, Québec a décidé de modifier la Loi sur Investissement Québec afin « d'élargir l'affectation du fonds Capital Mines Hydrocarbures au secteur de l'énergie ».

Ce fonds d'un milliard de dollars, géré par Investissement Québec, sera d'ailleurs renommé « fonds Capital Mines Énergie ». Mais l'objectif demeure essentiellement le même, soit d'investir dans des entreprises du secteur minier (800 millions de dollars) ou de celui des hydrocarbures.

Jusqu'à présent, les investissements pour le secteur des énergies fossiles, d'un « minimum » de 200 millions de dollars, se concentraient sur

VOIR PAGE A 8 : ACCÈS

## Des excuses officielles d'Ottawa à la communauté LGBTQ

MARCO FORTIER

Le premier ministre Justin Trudeau présentera les excuses du gouvernement aux milliers de Canadiens qui ont été emprisonnés, privés d'un emploi ou harcelés, jusque dans les années 1990, en raison de leur orientation sexuelle.

Les Forces armées canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et la fonction publique fédérale ont un lourd passé de discrimination envers les personnes gaies, les

biennes, bisexuelles, transgenres ou queers (LGBTQ). Les homosexuels étaient tout simplement interdits dans ces organisations fédérales jusque dans un passé récent — jusqu'en 1992, dans le cas des Forces canadiennes.

Comme il s'y était engagé, Justin Trudeau formulera des excuses officielles à ces Canadiens injustement persécutés, le mardi 28 novembre à la Chambre des communes, a confirmé dimanche le Bureau du premier ministre au *Devoir*. « On va respecter notre obliga-

tion envers ceux qui ont été ostracisés dans le passé », a indiqué Cameron Ahmad, porte-parole du premier ministre.

Pierre Elliott Trudeau, le père de Justin, avait décriminalisé l'homosexualité en 1969, mais la discrimination contre les gais a néanmoins longtemps persisté dans l'appareil fédéral et ailleurs au pays. L'ex-maire de Montréal, Denis Coderre, s'est excusé lui aussi, lors du défilé de la Fierté 2017, pour les gestes passés du Service de police de la Ville de Montréal en-

vers la communauté LGBTQ : descentes dans des bars, violence, arrestations abusives.

### Compensation financière

Les groupes de défense des personnes LGBTQ se réjouissent des excuses imminentes du gouvernement canadien, mais soutiennent qu'il en faudra plus pour réparer les erreurs du passé — et du présent. Les groupes de défense

VOIR PAGE A 8 : EXCUSES

### AUJOURD'HUI



**Actualités** Sans entente depuis 2015, les sages-femmes du Québec s'impatientent. **Page A 3**



Avis légaux..... B 2  
Décès..... B 6  
Météo..... A 4  
Mots croisés..... A 4  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 4

## PROJET Le Vieux-Québec, made in China

MARIE-MICHÈLE SIOUI  
à Québec

Un verre de cidre de glace, le Château Frontenac et la vue sur... la mer de Chine. Voilà qui devrait être possible en 2022, dans la ville de Qidong, où un groupe d'investisseurs chinois s'attelle à recréer le Vieux-Québec à une centaine de kilomètres de Shanghai.

Seize ans après l'échec du projet de banlieues thématiques One City, Nine Towns piloté par la Ville de Shanghai, la compagnie JC Group se lance dans le projet Art City of Ocean Culture Lysi-Québec, du nom du secteur où la ville sera installée.

Réplique du Château Frontenac, sirop d'érable, mais aussi salle de spectacle, école internationale, hôtel cinq étoiles, parc thématique et résidences privées doivent se côtoyer dans un

VOIR PAGE A 8 : CHINE



ROBERT F. BUKATY ASSOCIATED PRESS

Une réplique du Château Frontenac de Québec pourrait voir le jour en Chine.

## ACTUALITÉS

PRIX JUDITH-JASMIN

# Le Devoir primé pour sa couverture en éducation

PHILIPPE PAPINEAU

Alors que les journalistes de *La Presse* se sont démarqués en remportant pas moins de quatre prix Judith-Jasmin, samedi soir au congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, *Le Devoir* a gagné pour une deuxième année consécutive le prix du journalisme spécialisé, cette fois remis à Marco Fortier pour sa couverture de l'éducation.

Le jury des prix Judith-Jasmin — récompenses qui honorent le meilleur du travail journalistique, peu importe le média — a souligné «le travail acharné» de Marco Fortier dans le secteur de l'éducation, sa «rigueur exemplaire» et ses habilités de vulgarisateur. En 2016, le journaliste du *Devoir* Alexandre Shields avait été récompensé pour sa couverture de l'environnement.

Samedi soir lors d'un gala animé par Jean-René Dufort et qui se tenait au Théâtre Granada de Sherbrooke, le Grand Prix Judith-Jasmin a été remis à Philippe Teixeira-Lessard, Karim Benesahieh, Daniel Renaud et Yves Boisvert, de *La Presse*, pour leur article «Visé par 24 mandats de surveillance», qui s'est avéré la première d'une série de révélations qui ont entre autres mené à la mise sur pied de la commission Chamberland.

*La Presse* a aussi récolté trois autres prix. Le travail du journaliste économique Maxime Bergeron a été souligné dans la catégorie pour sa série *Entre*

vaches sacrées et Maserati, alors que Gabrielle Duchaine a reçu le Judith-Jasmin dans la catégorie Nouvelles - médias nationaux, pour *Autopsie d'un camouflé*, sur l'entraîneur de ski Bertrand Charest. Mme Duchaine a connu une soirée fructueuse, car elle s'est également démarquée dans la catégorie Journalisme de service avec sa collègue Caroline Touzin pour le dossier «Sextage entre adolescents», qui selon le jury «mêle efficacement des faits et des conseils, en expliquant clairement au lecteur quels sont les lois et les recours, dans ce domaine».

Dans la catégorie Enquête, Marie-Maude Denis, Daniel Tremblay et Jacques Taschereau de la bien nommée émission *Enquête* de Radio-Canada ont décroché les honneurs pour «Les baux cadeaux», qui mettait en lumière les agissements d'importants collecteurs de fonds du Parti libéral et l'ex-p.d.g. de la Société immobilière du Québec. La société d'État s'est aussi démarquée dans la catégorie Nouvelles - médias locaux et régionaux, pour le reportage «Il était hostile aux non-Blancs», d'Alexandre Duval (avec la collaboration de Sébastien Bovet), et créé dans la foulée de la tuerie de la mosquée de Québec, en janvier.

Dans la catégorie Opinion, le Judith-Jasmin est allé à Alec Castonguay, de *L'actualité*, pour son papier *Budget Leitão: le mirage des services de qualité pour la petite enfance*, écrit dans le cadre du huis clos précédant le budget du ministre. Vice Québec, quant à lui, a gagné sa toute première récompense à sa première nomination, et ce, dans la catégorie Entrevue ou portrait, pour *Les illusions et désillusions de La Meute*, le «plus grand groupe d'extrême droite au Québec», de Brigitte Noël.

Cette année, la FPJQ a par ailleurs remis son prix Hommage à Jacques Moisan pour l'ensemble d'une carrière journalistique remarquable. M. Moisan, qui a travaillé en journalisme pendant plus de 50 ans, a entre autres marqué la télé québécoise sur les ondes de TVA, où il a animé le bulletin de fin de soirée pendant 18 ans.

Le Devoir

Le jury

a souligné

«le travail

acharné»

de Marco

Fortier dans

le secteur

de l'éducation,

sa «rigueur

exemplaire»

et ses

habilités de

vulgarisateur



JACQUES NADEAU

Marco Fortier s'est illustré en journalisme spécialisé.

## Prix Antoine-Desilets: les photographes de *La Presse* largement récompensés

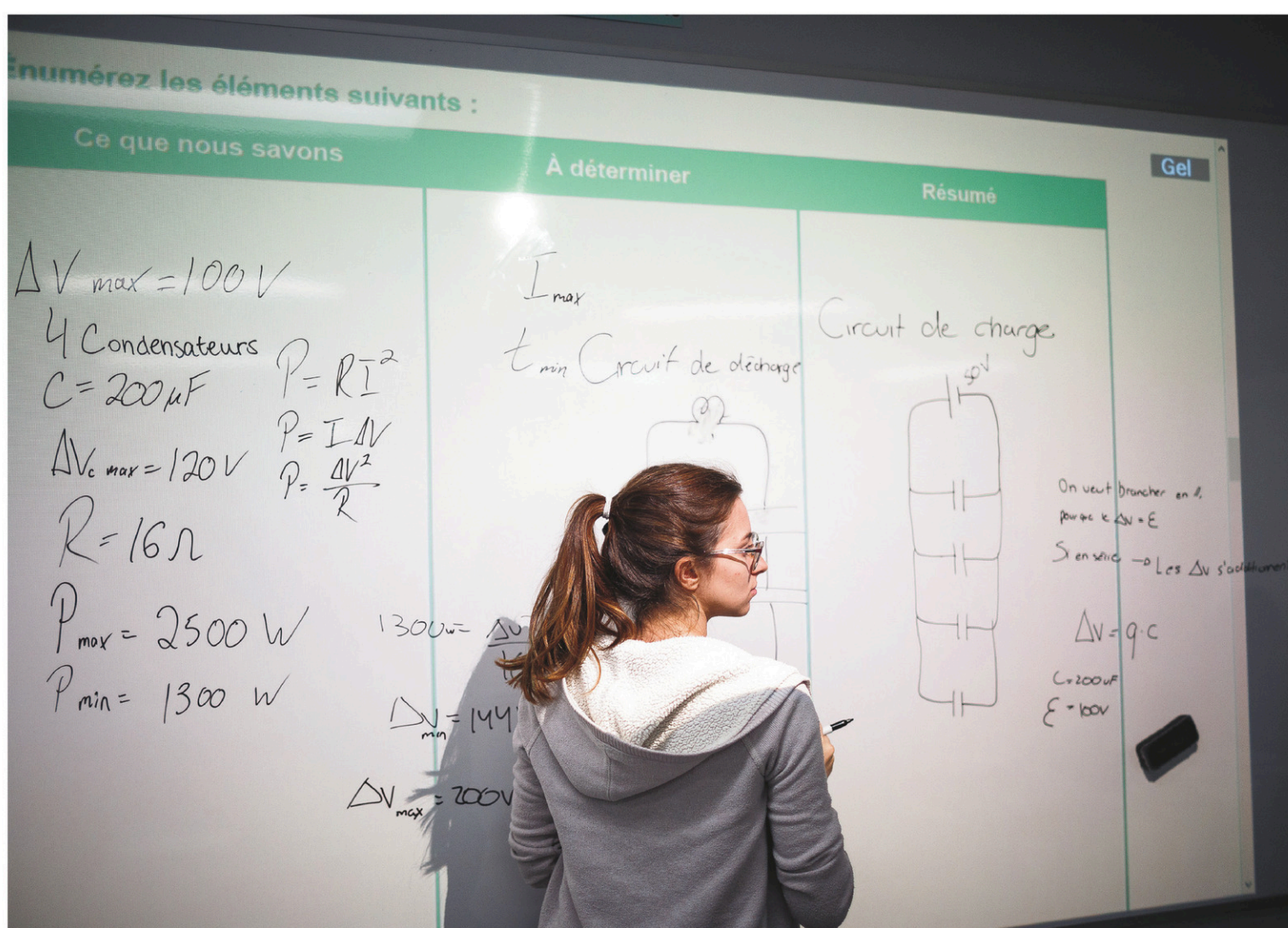
Les photographes du journal *La Presse* ont remporté six des sept prix Antoine-Desilets récompensant les meilleures photos de presse de l'année. Le photographe de *La Presse* Martin Tremblay a gagné deux prix (Enjeu contemporain et Nouvelles), le même nombre de récompenses que son collègue Édouard Plante-Frèchette (Photoreportage et Portrait). Dans la catégorie Arts et spectacles, c'est le cliché des deux clowns du Slava Snow Show prise par Marco Campanozzi, toujours de *La Presse*, qui a récolté les honneurs. Pour ce qui est de la meilleure photo sportive, le prix Antoine-Desilets a été attribué à Bernard Brault. C'est le photographe Simon Clark, du *Journal de Québec*, qui a pour sa part reçu les honneurs dans la catégorie vie quotidienne, pour sa photo d'une mère avec son fils qui doit suivre des traitements dans une chambre hyperbare.



Congédié?

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



PHOTOS GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

Cette approche permettrait aux étudiants de faire des apprentissages plus profonds et durables que les cours magistraux.

ÉDUCATION

## Et si on inversait la classe ?

Des professeurs du collégial et de l'université priorisent la pratique lors des cours

MIRIANE DEMERS-LEMAÏ

Électrifier un quartier de Montréal: c'est la mission donnée à une trentaine de collégiens pendant un cours de physique au cégep Montmorency, à Laval. En équipe, les étudiants dessinent des circuits électriques grand format sur les tableaux blancs de la classe. Ils font des calculs élaborés. Ils calculent le nombre de lampadaires et de lignes électriques nécessaires pour illuminer la rue Le Royer.

Ce n'est pas la première fois que ces étudiants font ce type de résolution de problèmes. Il y a quelques semaines, ils devaient déterminer la distance à laquelle un requin peut détecter le champ électromagnétique d'une truite. Bientôt, ils devront concevoir et fabriquer le flash d'un appareil photo.

Si leur professeur, Sébastien Marcotte, a le temps de donner autant d'exercices pratiques à faire en classe, c'est grâce à la «classe inversée», une approche pédagogique qui renverse le principal paradigme en éducation.

«Habituellement, on parle de la théorie en classe et on fait la pratique à la maison, explique l'enseignant. Avec la classe inversée, on fait l'inverse. La théorie s'apprend à la maison par des vidéos, des lectures ou de la baladodiffusion. Ce qui laisse un maximum de temps en classe pour la pratique.»

De nombreux avantages

La classe inversée permet aux étudiants de faire des apprentissages plus profonds et durables que les cours magistraux, croit Vincent Laberge, coordonnateur des recherches sur les classes inversées à l'Université de Montréal. En classe magistrale, les élèves peuvent répéter et comprendre la matière du cours. En classe inversée, la matière est mieux maîtrisée. Elle est perçue de manière critique. Elle sert de base pour créer de nouveaux éléments.

Cette approche pédagogique bénéficie principalement au quartile le plus faible de la classe, alors que la performance des autres étudiants reste sensiblement la même, souligne M. Laberge. De fait, on observe entre 10 et 25 %



Sébastien Marcotte, enseignant de physique au cégep Montmorency, est l'un des pionniers québécois de la classe inversée, une approche pédagogique qui renverse le principal paradigme en éducation.

moins d'échecs dans les classes inversées, selon les données d'une vaste revue de littérature, rapporte le chercheur. «Il y a toute cette dimension de l'apprentissage par les pairs qui entre en jeu, ce qui permet aux élèves d'inté-

On observe entre 10 et 25 % moins d'échecs dans les classes inversées, selon les données d'une vaste revue de littérature

grer la matière par différentes manières», explique-t-il.

La classe inversée pousse aussi les étudiants à travailler en équipe, confirme Audrey Raynault, étudiante au doctorat à l'Université de Montréal. La classe inversée est utilisée pour un cours regroupant des étudiants de 12 programmes en sciences de la santé à l'Université de Montréal. Après avoir fait des lectures en ligne sur le sujet, les étudiants doivent concevoir un outil d'éducation thérapeutique pour un cas clinique en équipes multidisciplinaires de cinq étudiants. Deux mois plus tard, les étudiants adaptent leur outil après de discussions avec un patient. Ce type d'exercices exerce les futurs professionnels de la santé

qui auront à travailler à distance dans des équipes multidisciplinaires, croit M<sup>me</sup> Raynault.

Les conditions du succès

Si la classe est «inversée», il faut tout de même la faire «de la bonne façon» pour qu'elle soit avantageuse, avertit M<sup>me</sup> Raynault. Pour que l'étudiant soit motivé à apprendre la théorie à la maison, il doit y avoir un retour sur les notions, ainsi que des évaluations en classe. Autrement, c'est l'échec. L'apprentissage cesse. C'est du moins ce qu'a observé M<sup>me</sup> Raynault à la suite d'une expérience réalisée à l'Université de Montréal.

De même, inverser la classe pour uniquement faire des devoirs en classe n'a pas de valeur ajoutée, selon Geneviève Caron, enseignante de physique au Collège Montmorency. Il faut coupler la classe inversée à des exercices qui rendent l'élève «actif». Avec son collègue, Sébastien Marcotte, elle a monté une banque d'activités et de jeux permettant «d'entraîner ce muscle qu'est la mémoire». Par exemple, les deux professeurs utilisent des jeux-questionnaires interactifs où les élèves répondent anonymement à une question à choix multiples, d'abord de façon individuelle, puis après consultation en équipe, afin d'évaluer leur apprentissage par rapport à la classe.

La classe inversée signifie plus de travail pour l'étudiant... mais beaucoup plus de travail pour l'enseignant, selon M. Laberge. Une charge de travail que M. Marcotte et M<sup>me</sup> Caron ont expérimentée lorsqu'ils ont décidé d'adopter la classe inversée en 2014.

À moins d'une semaine de la rentrée, les deux professeurs ont décidé de monter leur cours théorique sur vidéos. «Je restais souvent après les cours sur mon temps personnel pour faire ces vidéos», explique M. Marcotte. Étant les pionniers de la classe inversée au collège, ils partent de zéro, ou presque. Et ils n'ont pas, comme le précise l'enseignant, une formation pour faire du montage vidéo.

Certaines ressources sont toutefois disponibles pour les enseignants qui décident d'adopter cette méthode pédagogique. «Il y a de plus en plus de vidéos de bonne qualité sur YouTube, créées par des enseignants qui ont déjà adopté la classe inversée», souligne M. Laberge. Une formation en ligne ouverte pour tous portant sur la classe inversée est également offerte par l'Université de Montréal. M<sup>me</sup> Raynault ajoute que plusieurs communautés de professeurs partagent leurs astuces existantes sur les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter.

Reste que la technique est peu utilisée. M. Laberge estime qu'environ 2 à 3 % des professeurs des cégeps et des universités de la province utilisent cette technique pédagogique. Des statistiques sont toutefois difficiles à établir, puisque ces enseignants ont beaucoup de liberté dans le choix de leurs techniques pédagogiques. Le chercheur évalue que ce nombre serait en hausse au cours des dernières années.

Collaboratrice  
Le Devoir

**D** Voir aussi : Incursion dans une classe inversée, une vidéo disponible sur les plateformes numériques du *Devoir*.

Résultats des tirages du : 2017-11-18

<p>LOTTO QUÉBEC</p> <p>649</p> <p>09 16 18 13 compl.</p> <p>22 23 40</p> <p>+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$</p> <p>64299635-01</p> <p>Prochain gros lot (approx.) : 16 000 000 \$</p> <p>+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$</p> <p>ET 55 LOTS GARANTIS DE 10 000 \$</p>	<p>Québec</p> <p>49</p> <p>02 05 06 23 compl.</p> <p>19 20 24</p> <p>Extra 2359465</p>
--	--

Résultats des tirages du : 2017-11-17

<p>LOTTO QUÉBEC</p> <p>MAX</p> <p>03 15 22 23 33 47 49 compl.</p> <p>06</p> <p>Prochain gros lot (approx.) : 31 000 000 \$</p>	<p>Extra</p> <p>8909412</p>
--	-----------------------------

En cas de départiel entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## ACTUALITÉS

## La noyade d'Archimède

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



**A**u temps où il m'enseignait à l'Université Laval, le ministre François Blais posait en arbitre de la pauvreté. Le principe d'un revenu de base inconditionnel versé à tous, il l'agitait telle une idée capable d'aider l'humanité de la main blanche de la science, mais tout en se gardant de s'approcher de la réalité. Cette capacité à ne cavalier que dans les champs glacés d'une égalité théorique avait déjà quelque chose d'inquiétant.

En plaçant les inégalités sociales en apesanteur, en les masquant derrière un voile, il réglait en quelque sorte à l'aveugle le sort du monde en d'impeccables équations vidées d'émotions, mais néanmoins chargées d'enjeux idéologiques. Comme si cette pensée n'était pas déjà suffisamment suspecte, il a fallu que ce professeur attache le train de sa pensée à un des gouvernements les plus antisociaux de toute l'histoire du Québec.

Ce gouvernement a fini par confier l'examen des velléités de François Blais à trois économistes. Ils viennent de publier leur rapport. À la plus grande déception du ministre, ils ont constaté que l'application pratique d'un revenu minimum garanti s'avère irréaliste. Or c'est une chose que de le l'affirmer, mais c'en est une autre de constater que ces économistes préférèrent par ailleurs miser sur des mesures vouées à forcer les individus à travailler plutôt que de travailler à changer les conditions sociales qui prédisposent à la pauvreté. Ce rapport propose au bout du compte, comme bien d'autres du genre, de « récompenser l'effort en favorisant les initiatives entreprises par les individus pour intégrer le marché du travail et s'y maintenir ».

La dynamique de délitement social qui préside au chômage et à la pauvreté est chez nous sans cesse réduite à une simple affaire de volonté individuelle, que l'on peut stimuler par des bonbons ou des punitions. Encore récemment, s'ils n'acceptaient pas de se soumettre à sa volonté, le ministre jugeait raisonnable d'amputer jusqu'à 224\$ de la maigre allocation mensuelle de 628\$ des indigents dont il a la responsabilité.

Dans ce système qui assure sans faillir sa reproduction, la pauvreté n'est que rarement considérée comme un résidu de l'enrichissement de quelques-uns. On en arrive alors à faire passer pour une vertu la volonté d'un entrepreneur de faire porter à des itinérants, comme ce sera bientôt le cas à Montréal, semble-t-il, une puce qui gère leurs achats et leur argent, afin de s'éviter de détourner le regard des problèmes sociaux globaux.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la grande expansion économique de l'Europe, puis au XIX<sup>e</sup> siècle des usines, la misère a progressé à grande vitesse. On prit le parti de l'étouffer. Faute de résultat, on tenta de la soulager quelque peu, souvent dans un esprit religieux, tout en ne rongeant pas pour autant à la réprimer.

En 1530, sous le règne d'Henri VIII, les gens incapables de travailler doivent obtenir un permis pour obtenir la charité. Ceux d'entre eux qui sont jugés assez bien portants pour travailler et qui, pour des raisons que l'on ne s'efforce pas de comprendre, n'y parviennent pas sont soumis au fouet, puis à l'emprisonnement. L'idée est de les « remettre au travail » à tout prix, tout en fermant les yeux sur les conditions qui font qu'ils en sont privés. Comme ces mesures sont jugées trop douces et surtout sans effet, les peines sont durcies. En plus d'être fouetté, jusqu'au ruissellement du sang, il fallut désormais qu'une oreille de ces malheureux soit coupée.

Sous Édouard VI, les individus considérés capables de travailler mais qui n'ont pas de travail sont soumis à l'esclavage par la force. Toujours en Angleterre, en 1572, on réitéra l'usage du fouet pour les sans-travail. On les stigmatise davantage grâce à une marque au fer rouge que l'on applique sur l'oreille. Durant ce règne, on pend en moyenne 400 personnes par année parce qu'elles ne travaillent pas.

En Espagne, c'est à peu près la même chose. Un citoyen peut s'emparer d'un démuné et le forcer à travailler à son profit pendant un mois entier sans le rémunérer. À Tolède, on les ampute des deux oreilles pour bien fixer le déshonneur qu'ils ont d'être à jamais les laissés-pour-compte de leur société.

À Paris, on condamne les gueux à descendre dans les entrailles des égouts pour en écoper la merde et ses jus gras. Sous le règne de Louis XIV, le roi Soleil, ce sera le fouet et les cales sombres des galères. Sur les rives du Saint-Laurent comme ailleurs en Amérique, au temps pas si lointain des disettes, des maladies et de l'immigration de malheureux privés de tout comme les Irlandais, l'activité de la police consiste à réprimer les pauvres tandis que de bonnes âmes se félicitent de leur jeter quelques miettes de pain.

Sitôt ce rapport d'experts déposé mardi dernier sous le nez du ministre dépité, le Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec et le Front commun des personnes assistées sociales du Québec se demandaient publiquement pourquoi, derrière ces parades, l'aide sociale est de moins en moins garantie et pourquoi les contraintes pour le soutien des plus démunis ne cessent d'augmenter.

Au fond, nous en sommes encore à croire qu'en plongeant quiconque dans un bain de misère on l'aidera à remonter à la surface, selon une sorte de principe d'Archimède social dont la pratique n'a pourtant conduit qu'à d'effroyables noyades.

jfn@ledevoir.com



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Aucune rencontre avec le ministère de la Santé n'est prévue pour l'instant afin de régler l'impasse, déplorent les sages-femmes.

SANTÉ

## Les sages-femmes du Québec s'impatientent

Sans entente depuis 2015, elles manifesteront ce lundi à Montréal

MARIE-LISE ROUSSEAU

**E**xaspérées par l'« extrême lenteur » des négociations visant à renouveler leur convention collective, les quelque 200 sages-femmes du Québec manifesteront lundi à Montréal en marge d'une conférence que prononcera le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, dans le but de faire pression sur le gouvernement.

Les sages-femmes déplorent le fait que les négociations n'ont toujours pas abordé la majorité de leurs propositions, bien que leur entente de travail soit échue depuis 2015. « On ne sent même pas de volonté d'entendre nos demandes. On a proposé beaucoup d'avenues, sans succès », a déclaré la porte-parole du Regroupement Les sages-femmes du Québec (RSFQ) Marie-Pierre Mainville, en entrevue au *Devoir*.

La principale demande de ces praticiennes concerne leur forfait de garde, qu'elles jugent nettement insuffisant considérant que « c'est ce qui fait [la] spécificité » du travail des sages-femmes, estime M<sup>me</sup> Mainville. Elles deman-

dent donc à ce que leur rémunération pour ces heures soit de 12 000\$ par année.

Les conditions de travail des employées dans le Grand Nord, les frais de déplacement ainsi que les congés sans solde pour les études sont d'autres points litigieux.

« On a effleuré certaines questions, mais aucun point n'a été négocié dans son entièreté », soutient la porte-parole du RSFQ. Aucune rencontre n'est prévue pour l'instant avec la partie patronale. « C'est extrêmement irritant pour nous, parce qu'on donne énormément de disponibilité et eux très peu », poursuit M<sup>me</sup> Mainville.

C'est pour demander au ministre Barrette de « faire un pas dans [leur] direction » que les sages-femmes seront dans la rue ce lundi. « Notre patience a atteint sa limite », prévient Marie-Pierre Mainville.

Reddition de compte

Selon le ministre de la Santé, le seul point qui achoppe dans les négociations concerne les redditions de compte. Gaétan Barrette se désolé que les sages-femmes refusent de se plier à

cette demande. « Pour nous, ce n'est pas acceptable. On ne peut pas négocier avec qui que ce soit sans reddition de compte », a-t-il martelé au *Devoir* dimanche, précisant que cette condition fait partie des ententes conclues avec les autres professionnels de la santé du Québec.

Le ministre affirme par ailleurs que les sages-femmes font « des négociations d'un autre temps, pas de 2017 ». Il ajoute que la manifestation de lundi ne changera rien à la nécessité d'établir des redditions de compte.

M. Barrette a qualifié de « malheureuse » cette impasse dans les négociations étant donné que le gouvernement a pris récemment « des engagements pour le développement de la pratique des sages-femmes ». Une quatrième maison de naissance sur l'île de Montréal doit notamment être inaugurée en 2018 dans l'est de la ville.

Les négociations ne sont pas arrêtées pour autant, soutient le ministre, qui assure que des démarches se poursuivent du côté patronal.

Le Devoir

TROUPES CANADIENNES EN LETTONIE

## L'OTAN met en garde contre la cyberpropagande russe

ADINA BRESGE

à Halifax

**L**e secrétaire général de l'OTAN demande au gouvernement canadien de demeurer vigilant relativement à la cyberguerre russe qui se manifeste tant sur le champ de bataille qu'à l'intérieur de ses frontières.

Jens Stoltenberg affirme que les troupes canadiennes en Lettonie sont exposées à la propagande russe disséminée en ligne pour miner l'alliance atlantique. Il ajoute que ce type de tactique devrait bientôt faire son apparition sur le territoire canadien.

Le Canada a envoyé des centaines de soldats en Lettonie pour mener un groupe tactique de l'OTAN dans une tentative pour bloquer « l'agression russe » dans les États baltes. M. Stoltenberg soutient que la Russie semble riposter par l'entremise d'une campagne de désinformation numérique.

Fausses nouvelles

Selon l'OTAN, des comptes russes propagent, sur les médias sociaux, de fausses informations sur les soldats canadiens, notamment concernant de mauvais comportements qu'ils auraient eus ou encore affirmant que la mission coûte cher aux Lettons.

Lors d'une entrevue samedi, Jens Stoltenberg a mentionné qu'il ne croit pas que le meilleur moyen



ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, a rappelé, dimanche, que le contrôle de l'information a toujours fait partie des conflits mondiaux.

de lutter contre la propagande soit par la propagande.

« C'est plutôt en fournissant des faits, parce que nous croyons que la vérité va l'emporter. »

Le ministre canadien de la Défense, Harjit Sajjan, a rappelé, di-

manche, que la bataille de l'information a depuis longtemps été un outil dans les conflits mondiaux, mais qu'Internet fournit aujourd'hui à ces tactiques une plus large portée.

« Ce sont des choses qui surve-

naient avant qu'apparaissent les médias sociaux, a-t-il dit aux journalistes lors du Forum sur la sécurité internationale à Halifax. Ce n'est pas nouveau. »

Le ministre Sajjan a précisé que les soldats canadiens présents en Lettonie tentent de contrer ces attaques en ligne en offrant un exemple positif sur le terrain.

« Le meilleur moyen de lutter contre les fausses nouvelles est de se rapprocher des communautés, a-t-il fait valoir. Les Canadiens vont toujours devoir faire ce qu'ils font le mieux : d'aller bâtir des liens. »

Campagne négative

M. Stoltenberg a remarqué que les efforts attribués à la Russie pour faire naître un sentiment anti-OTAN en Lettonie ne semblent pas avoir été couronnés de succès, alors que des sondages laissent entrevoir un soutien important de la population envers l'alliance atlantique.

Mais dans le monde interconnecté qui est le nôtre, a ajouté M. Stoltenberg, les États doivent se défendre contre les tentatives étrangères de faire basculer l'opinion publique non seulement à l'étranger, mais également au sein de leur propre population.

Le secrétaire général de l'OTAN a insisté sur le fait que toutes les opérations militaires de nos jours ont une implication sur le Web.

La Presse canadienne

## ACTUALITÉS

## Les lieux les plus visités combattent le « surtourisme »

PAN PYLAS  
à Londres

Venise prévoit envoyer les gigantesques navires de croisière ailleurs. Barcelone serre la vis aux locations d'appartements.

Les deux villes se trouvent sur les lignes de front des efforts pour combattre le « surtourisme », un phénomène qui bouscule les communautés, met en danger des édifices irremplaçables et nuit au plaisir aussi bien des visiteurs que des résidents.

La phobie des touristes se propage de plus en plus, surtout dans ces destinations européennes où les touristes s'agglomèrent tous en même temps. La colère a même donné naissance à des slogans comme « Touristes, rentrez chez vous » et « Les touristes sont des terroristes ».

« Le réveil est brutal », a récemment déclaré Taleb Rifai, le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), une agence onusienne. M. Rifai prenait à ce moment la parole devant des ministres et responsables de l'industrie touristique réunis à Londres.

L'exaspération risque d'augmenter en même temps que le nombre de touristes. L'OMT prédit 1,8 milliard de voyages en 2030, comparativement à 1,2 milliard en 2016. Ajoutons cinq milliards de voyages domestiques, et ça donne plusieurs milliards de touristes. Les billets d'avion abordables alimentent le phénomène, tout comme une explosion de déplacements internationaux provenant de pays comme la Chine.

## Rentrées d'argent

Le tourisme est pourtant la première source de prospérité et d'emplois de plusieurs destinations. Le tourisme génère 10 % du PIB mondial, déversant des fonds dans les coffres de pays qui en ont grandement besoin, comme la Grèce.

Mais le tourisme peut aussi

nuire à la qualité de vie des résidents: les plages sont envahies, le coût du logement explose et les rues médiévales de villes européennes sont bloquées. On se demande aussi, à plus long terme, quels seront les impacts sur l'environnement, et même s'il sera possible de continuer à vivre et à travailler dans ces villes.

La gestion du tourisme revient donc de plus en plus à l'attention. M. Rifai nie que la croissance soit « l'ennemie »: remonter le pont-levis, croit-il, serait irresponsable quand on sait que le tourisme engendre 10% des emplois de la planète. Il suggère plutôt de trouver comment encadrer le tourisme de manière « durable et responsable », pour que les communautés locales continuent à en profiter.

Les efforts pour gérer le « surtourisme » sont de plus en plus originaux et commencent à exploiter les nouvelles technologies. Des applications, par exemple, invitent les touristes à visiter les sites les plus populaires quand ils sont moins achalandés. Et si ses détracteurs accusent Airbnb d'avoir délogé les résidents, ses partisans prétendent plutôt qu'il soulage la pression en répartissant les visiteurs dans toute la ville.

Dans certains cas, des quotas touristiques semblent inévitables. Aux îles Galapagos, par exemple, l'Équateur plafonne à 100 000 le nombre de visites annuelles. La ville croate de Dubrovnik, où le tourisme a bondi en raison de la série *Game of Thrones*, envisage de limiter à 4000 le nombre de visites quotidiennes de sa portion médiévale.

D'autres stratégies incluent la promotion des visites en basse saison, le développement de nouvelles destinations et un changement des campagnes de publicité. Prague propose des visites à pied loin des sites habituels et Londres met en avant des quartiers comme Greenwich et Richmond.

Associated Press

## IMMIGRATION

## L'exclusion des candidats handicapés est jugée discriminatoire

MICHELLE MCQUIGGE  
à Toronto

Un groupe de revendication national presse le gouvernement canadien de révoquer un critère d'immigration qu'il estime discriminatoire envers les personnes vivant avec des handicaps.

Le Conseil des Canadiens avec déficiences demande le retrait d'une disposition qui empêche les immigrants handicapés de s'installer au Canada en raison du « fardeau excessif » qu'ils représentent pour le système de santé.

Le groupe argue qu'il s'agit d'une mesure discriminatoire basée sur des idées dépassées et stéréotypées concernant les handicapés.

Le conseil demande au gouvernement de modifier la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés en s'assurant que les personnes handicapées fassent partie d'une nou-

velle vision plus inclusive des politiques d'immigration.

Le Conseil des Canadiens avec déficiences fera valoir son point de vue cette semaine devant le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes.

Le comité étudie présentement le critère d'admissibilité médicale pour les nouveaux venus et tiendra des consultations cette semaine pour entendre les différents points de vue sur la question.

## Peu consultés

Le premier vice-président du Conseil, John Rae, remarque que les groupes de défense des personnes handicapées ne sont que rarement consultés lorsque de nouvelles réglementations sont développées, ce qui fait en sorte que des changements doivent souvent être apportés par la suite. Il espère que le comité sera

« Cette clause est extrêmement dénigrante puisqu'elle présume que les personnes avec des handicaps sont intrinsèquement un fardeau pour la société »

John Rae, Conseil des Canadiens avec déficiences

à l'écoute des revendications des personnes handicapées pour développer une politique plus en phase avec les valeurs canadiennes.

« En plus d'être discriminatoire [...], cette clause est extrêmement dénigrante puisqu'elle présume que les personnes avec des handicaps sont intrinsèquement un fardeau pour la société, s'indigne M. Rae. Nous rejetons cette idée. »

Le Conseil souligne que plu-

sieurs familles le contactent chaque année lorsque leur demande d'immigration est entravée par l'invalidité d'un enfant.

Le coordonnateur national du Conseil, James Hicks, rappelle que la « ratification par le Canada de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées aurait dû corriger ce problème. Hélas, c'est loin d'être le cas. »

La Presse canadienne

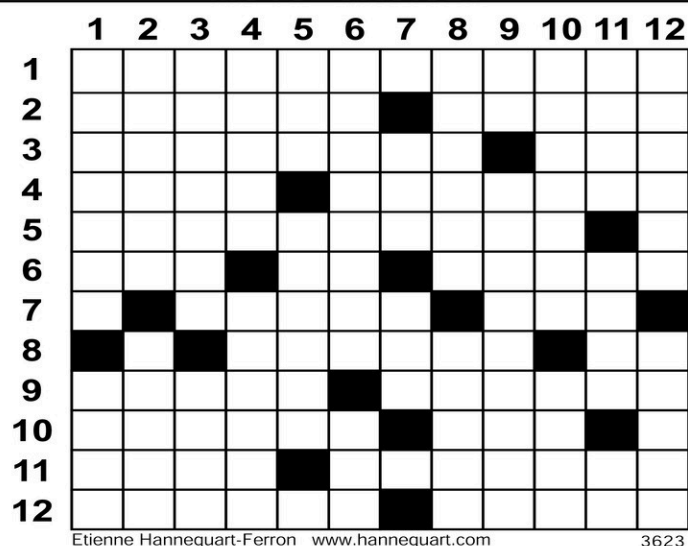


GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

## Une première neige qui cause des dégâts

Un tapis blanc s'est déposé sur le sol de plusieurs régions du Québec dimanche, dont celle de Montréal (notre photo), qui a vécu sa première neige de la saison. Les conditions météo étaient toutefois loin d'être féériques pour les usagers de la route, qui ont dû affronter la pluie verglaçante. Trois personnes ont perdu la vie dans deux accidents survenus dimanche.

## MOTS CROISÉS



Etienne Hannequart-Ferron www.hannequart.com 3623

## HORIZONTELEMENT

- Étude scientifique des reptiles et des amphibiens.
- Met à l'épreuve - Les rognons, le foie, etc..
- Guerrier nippon - Style musical.
- Imprégné d'un sentiment - Ténuité.
- Le petit écran.
- École d'administration - Son début se fête - Bière.
- Mille-pattes - Ne coule pas qu'en Autriche.
- Algue gélatineuse - Idem.
- Portique nippon - Rote.
- A de l'aversion pour - Vague.
- Laxatif - Vide.
- Couleur, aux cartes - Crochets.

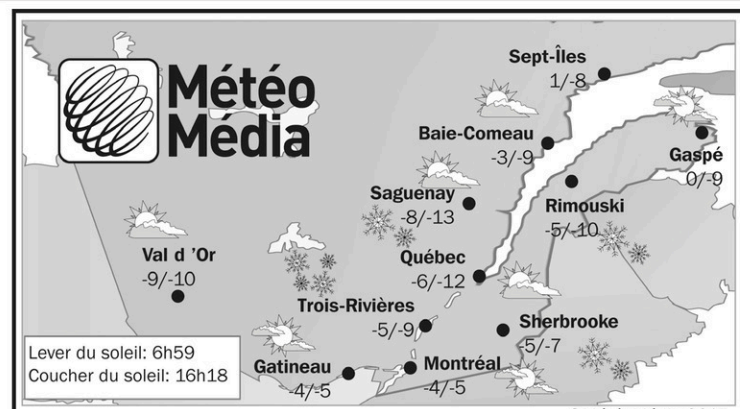
## VERTICALEMENT

- Ne pas trop savoir quoi faire - Carapace.
- Peut être médical - Frapper.
- Masse de terre rapportée pour combler un creux - Prénom.

- Partie avant d'un navire - Organisme humanitaire qui promeut l'aide à l'enfance.
- Ancien bouclier - Avoir tel prix.
- Finis - Ville d'Afrique.
- Planchette utilisée en reliure - Abréviation religieuse.
- Fibres épaisses - Prêtre espagnol.
- Fleuve de Russie - Petites peaux des ongles.
- Fromage aromatisé à l'ail - Véhicules.
- De même - Joint - Règle.
- Fantôme - Mort.

1 TAUTOLOGIE E  
2 RIKIKI ALORS  
3 AMAS VRILLES  
4 MESSIRE UELE  
5 PEUEDEMISA A  
6 OBSATIRISTE  
7 LACHGEOLLES  
8 ISOgone NOC  
9 NEPEUSE USA  
10 ELARGI MEGIR  
11 LIETRICHER  
12 GENRES RUINE

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol -14/-23	Sol -15/-17	Londres	Plu 13/12	Nua 14/12
Moncton	Var 0/-6	Sol 5/4	Los Angeles	Sol 24/15	Sol 30/17
Saint-Jean	Var 1/-4	Sol 9/7	Mexico	Sol 23/7	Sol 24/7
Toronto	Var 5/3	Ave 9/-1	New York	Sol 7/4	Nua 13/9
Vancouver	Ave 8/5	Plu 9/7	Paris	Nua 10/8	Nua 12/8
Winnipeg	Nei 1/-10	Var -8/-14	Tokyo	Plu 9/4	Sol 11/4

Montréal	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui -4	-5	9/1	2/-5	2/-3
Passages nuageux.	Ciel variable.	Ciel variable.	Ciel variable.	Passages nuageux.
Québec	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui -6	-12	6/2	4/-10	-1/-4
Nuageux avec éclaircies.	Passages nuageux.	Ciel variable.	Averses (pdp 40%).	Généralement ensoleillé.
Gatineau	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui -4	-5	9/1	-1/-6	3/-6
Généralement ensoleillé.	Ciel variable.	Ciel variable.	Ciel variable.	Neige fondante (pdp 40%).

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média



## NORD DU QUÉBEC

## Une première policière inuite rejoint les rangs

MORGAN LOWRIE

Même si elle n'a que 22 ans, Pamela Stevenson est sans l'ombre d'un doute l'une des recrues les plus convoitées du Corps de police régional Kativik (CPRK).

Lorsque la jeune femme s'est jointe au CPRK le mois dernier tout de suite après avoir obtenu son diplôme, elle est devenue l'un des trois agents inuits à travailler pour le corps policier, qui compte 70 employés et couvre un vaste territoire, incluant tout ce qui se trouve au nord du 55° parallèle au Québec.

Sur les trois policiers inuits du CPRK, M<sup>me</sup> Stevenson est la seule femme du corps policier. Pour se rendre jusque-là, elle a dû relever plusieurs défis, y compris déménager à 1400 kilomètres de Kuujuaq pour faire ses études en techniques policières à Drummondville.

Cela signifiait s'habituer à vivre seule, une chose rare dans le Nord, et résider à un endroit où peu de gens parlent anglais ou inuktitut.

« Il y avait d'autres membres des Premières Nations dans ma classe, mais j'étais la seule Inuite, raconte la jeune femme en entrevue téléphonique. Ça a été un gros ajustement. »

Si Pamela Stevenson a réussi ses études, son expérience met en lumière les obstacles auxquels sont confrontés les corps policiers souhaitant recruter des agents autochtones dans le nord du Québec.

Selon le chef du CPRK, Michel Martin, la plupart des policiers qui travaillent dans cette région, où environ 90 % des habitants sont Inuits et parlent inuktitut ou anglais, sont des francophones originaires du sud de la province.

Maintenir l'ordre dans le Grand Nord rime souvent avec longues journées de travail, isolement, mauvais temps et, parfois, l'obligation de gérer des situations violentes dans un contexte où les renforts sont à une journée d'avion, ajoute M. Martin.

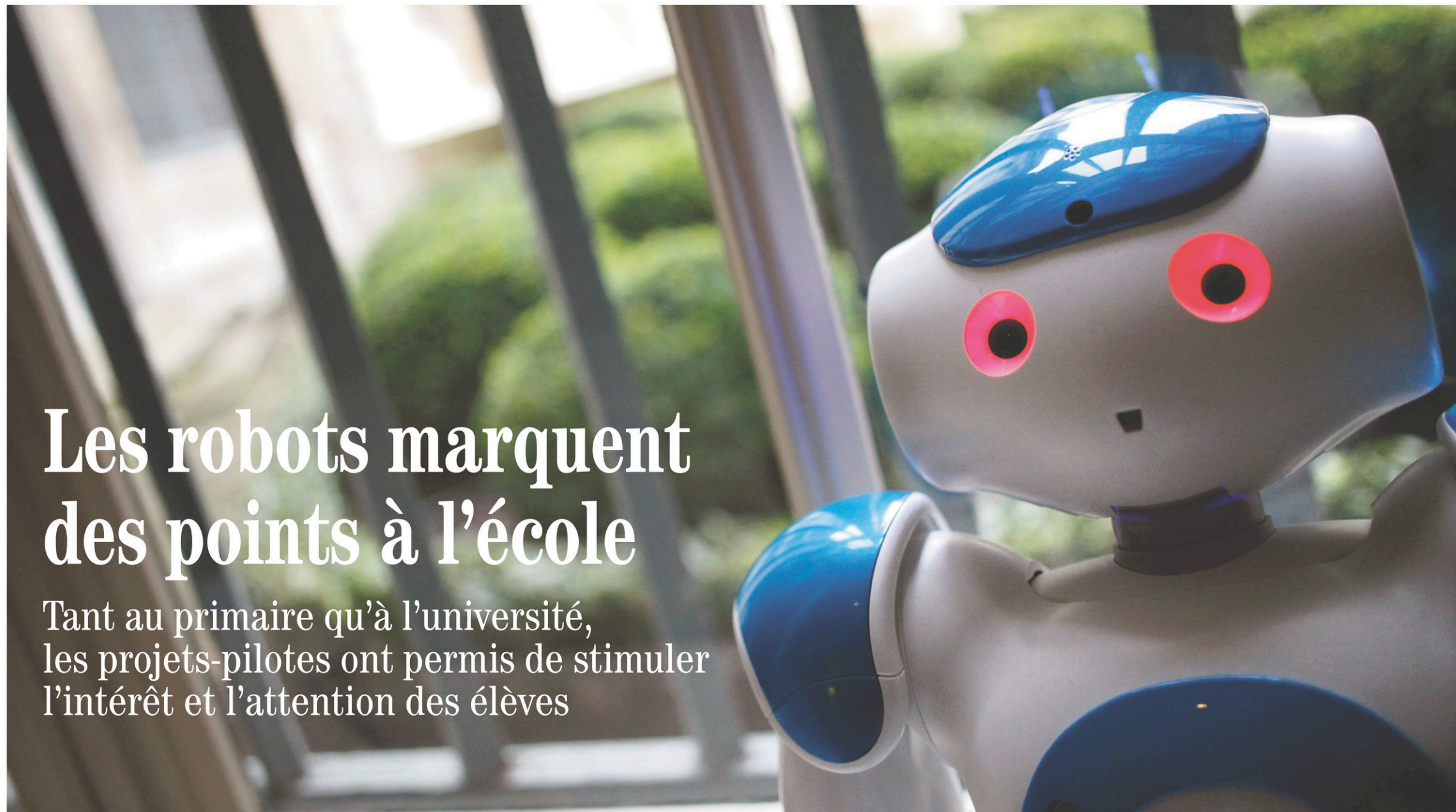
De nombreux agents provenant du Sud ont aussi de la difficulté à s'adapter à la culture et, d'après le chef Martin, la majorité d'entre eux démissionnent moins de deux ans après leur arrivée. En tant que femme parlant l'inuktitut, M<sup>me</sup> Stevenson est doublement un atout pour un corps policier qui peine à refléter les caractéristiques sociodémographiques de la population qu'il sert.

La Presse canadienne

# SOCIÉTÉ

## Les robots marquent des points à l'école

Tant au primaire qu'à l'université, les projets-pilotes ont permis de stimuler l'intérêt et l'attention des élèves



Nao, un petit robot humanoïde, a réussi à stimuler l'attention d'élèves atteints d'un trouble de l'autisme, en plus de développer leurs compétences en français, en mathématiques et même en socialisation.

Après les tableaux interactifs intelligents, les écoles québécoises trouveront-elles un intérêt à investir dans l'achat de robots? C'est ce que croit le titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les technologies de l'information et de la communication, Thierry Karsenti.

ISABELLE BURGUN

« C'est assez exceptionnel, les enfants ne veulent plus quitter l'école et viennent même le samedi pour programmer le robot. Cette activité agit sur la motivation, sur l'envie d'apprendre et révèle le grand potentiel des jeunes de tous les milieux », affirme Thierry Karsenti, professeur de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Afin de vérifier ce qu'un robot pouvait apporter comme avantages dans une classe, il a fait l'acquisition de Nao, un petit robot humanoïde de 58 cm. Puis, il s'est lancé dans trois expérimentations.

Pour débiter, il a misé sur un milieu éducatif défavorisé. C'est dans ce contexte que les 54 élèves en adaptation scolaire d'une école secondaire

de la municipalité de Bellechasse ont pu s'initier à la programmation pendant 10 semaines afin de faire chanter et danser le petit robot. Les élèves, âgés de 12 à 17 ans, ont tellement bien maîtrisé l'exercice qu'ils ont présenté le fruit de leur travail dans d'autres écoles, et même à l'Apple Store de Québec, validant du coup une belle expérience de succès à l'école. « Ils ont aussi formé des enseignants à la programmation du robot pour qu'ils puissent expérimenter cette activité dans leur propre classe », ajoute le chercheur.

Une autre expérimentation s'est tenue dans une classe d'enfants atteints d'un trouble de l'autisme dans la même municipalité. Dans ce cas, les enfants qui suivaient le robot des yeux se sont mis à apprendre des histoires qu'ils pouvaient

« C'est une stimulation supplémentaire, accessible et bon marché. Les enfants passent de spectateurs à acteurs de leur réalité. »

Thierry Karsenti, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les technologies de l'information

ensuite raconter au robot et à lui écrire des lettres lorsqu'il était absent de la classe. Nao a ainsi réussi à stimuler leur attention et à développer leurs compétences en français, en mathématiques et même en socialisation. « L'enseignante a été submergée par la réponse et les demandes des enfants, ce qui a eu un impact sur les habiletés scolaires de ces enfants », rapporte M. Karsenti. D'autres expériences auprès d'enfants autistes avaient déjà montré que Nao pouvait les aider à communiquer.

Dans une troisième expérimentation, des élèves d'une école primaire défavorisée de

Lachine ont aussi été initiés à la programmation du robot. L'engouement a été tel que 450 parents se sont réunis en fin d'année pour assister au spectacle de Nao, chorégraphié par les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année.

Pour expliquer le succès de chacune de ces expérimentations, le chercheur explique que le robot humanoïde repousserait plus facilement les limites de la programmation. « C'est une stimulation supplémentaire, accessible et bon marché. Les enfants passent de spectateurs à acteurs de leur réalité », relève-t-il. Son équipe a ainsi documenté plus

de 25 impacts éducatifs positifs à la présence d'un robot dans la classe, dont l'augmentation des compétences, de la collaboration et de l'entraide entre les élèves et la recherche de résolution de problèmes.

Les robots, motivants aussi à l'université

Pour Didier Paquelin, professeur au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de l'Université Laval, le robot de téléprésence mobile est devenu une extension de lui-même. « Il permet de me déplacer sur place et de prendre part aux conversations. Je n'ai pas besoin de faire quelque chose de spécial, juste de présenter le cours, et l'intérêt est déjà là », affirme le chercheur.

Une fois l'effet « Wow » passé, le robot, à l'allure d'un iPad monté sur deux « jambes » de 160 cm munies de roulettes, présente de nombreux avantages, pour l'enseignant, mais également pour les élèves. L'étudiant malade peut continuer à participer à ses différentes activités d'apprentissage (cours, labos, etc.), tandis que

le professeur peut faire la classe, participer à un séminaire à distance, superviser un stage ou même visiter un campus lointain.

Le projet-pilote de la faculté des sciences de l'éducation, lancé au printemps 2016, a permis d'explorer 44 mises en situation, pour une durée totale de 120 heures d'interventions. Ce projet confirme l'intérêt des institutions universitaires pour une technique facile d'usage. De nombreuses universités possèdent d'ailleurs cet équipement, et l'équipe de recherche dresse actuellement une cartographie des robots dans les universités de la planète.

« En fait, c'est aussi facile que la téléphonie à distance. Avec une bonne fluidité et un temps de latence très court, la technique se fait oublier et enrichit l'expérience de communication verbale et non verbale », assure le chercheur. Une expérience tellement positive que l'université envisage même l'achat de deux autres robots.

Agence Science-Presse

## Vers un statut légal pour les robots en Estonie

La reconnaissance des robots soulève des questions sur les droits et responsabilités de ces machines

EMMANUEL GARESSUS

L'Estonie veut accorder un statut légal à l'intelligence artificielle. À côté des personnes physiques et morales, voici les « robots agents ». Ces derniers ont-ils des droits sur leurs données? Une identité? Le droit de vote? Une révolution copernicienne est en cours.

Les promesses de l'intelligence artificielle (IA) dépassent parfois la science-fiction. Les algorithmes permettent en effet aux machines de s'adapter à la vie réelle et de répondre sans instruction préalable. Juridiquement, ce n'est pas simple. Qui est responsable lors d'un accident avec une voiture sans chauffeur? Quand un drone tue dans un conflit armé? « Toute la question est de savoir si le robot est un substitut de l'homme », expliquait récemment Ryan Calo, professeur de droit à l'Université de Washington, au *Financial Times*.

Commençons par définir l'IA. L'intelligence est la capacité à accomplir des buts complexes. Elle ne se limite pas au quotient intellectuel (QI), mais doit être évaluée en fonction de la multitude des objectifs visés. L'IA est « étroite »,

car elle vise un seul objectif, au contraire de l'intelligence humaine, explique Max Tegmark, professeur de physique au MIT et auteur d'un ouvrage grand public sur l'IA: *Life 3.0. Being Human in the Age of Artificial Intelligence*.

Problèmes de responsabilité

Aujourd'hui, l'Estonie fait un pas de géant. Le gouvernement évalue la création d'un statut juridique pour l'IA et les robots, selon l'agence Bloomberg. Il introduirait un statut intermédiaire entre celui de la personne physique et de la personne morale. La mise en œuvre serait une question de quelques années. De son côté, le Parlement européen est en train d'établir des standards réglementaires sur les robots. Les discussions éthiques, réglementaires et juridiques ne

L'Estonie introduirait

un statut juridique intermédiaire entre celui de la personne physique et de la personne morale

peuvent tarder. Les entreprises avancent à grandes enjambées dans leurs projets de voiture



L'intelligence artificielle pose le problème des droits des machines. Si la voiture sans chauffeur est responsable d'un accident, ne serait-elle pas autorisée à se couvrir par une assurance?

sans chauffeur, d'Internet des objets, de robots ou de drones.

On cherche d'abord à empêcher le pire. L'interdiction des robots tueurs est proposée par de nombreux experts. Mais les apports bénéfiques des robots posent aussi des problèmes majeurs, par exemple en matière de responsabilité lors d'éventuels accidents.

L'IA et l'automatisation devraient augmenter la producti-

tivité entre 0,8 et 1,4% par an, selon McKinsey. Mais les prévisions sont difficiles. L'avenir dépendra-t-il aux vœux des utopistes numériques qui attendent une vie 3.0 durant ce siècle? Aux « technosceptiques » qui avancent que le super-homme ne sera jamais de ce monde? Aux centristes qui plaident en faveur d'une IA bénéfique pour l'humanité à condition d'y mettre des garde-fous?

La vie 3.0? Mieux vaut commencer par définir les termes avant de se perdre en con-

jectures, écrit Max Tegmark. « La vie, c'est un processus qui peut garder sa complexité [en matière d'informations] et la reproduire. » Tegmark, également président de l'institut Future of Life, distingue entre la vie 1.0 qui est celle de l'étape biologique, la vie 2.0 pour l'étape culturelle, au sein de laquelle le processus crée son logiciel par apprentissage, et la vie 3.0, l'étape technologique, lorsqu'il crée son logiciel et son équipement informatique afin d'être le maître de son destin.

Dans le droit, l'IA pourrait améliorer la production réglementaire et réduire les délais juridiques, écrit-il. Les « robo-juges » concrétiseraient le rêve d'automatisation, d'objectivité et de rapidité, et éviteraient les biais comportementaux et les erreurs humaines. Tout le monde deviendrait effectivement égal devant la loi. Mais les risques sont nombreux. L'IA pourrait conduire à la production de « fake videos » qui vous rendrait responsable de crimes, explique l'auteur.

L'IA pose aussi le problème des droits des machines. Si la voiture sans chauffeur est responsable d'un accident, ne serait-elle pas autorisée à se couvrir par une assurance? Si ce droit est accordé, la machine pourrait devenir propriétaire et détenir de l'argent. Et s'il avait que les machines étaient de meilleurs investisseurs que les humains, ce qui est souvent le cas en Bourse, elles pourraient progressivement contrôler le capital des entreprises. Faut-il leur donner le droit de vote? Nous assistons à une explosion d'intelligence. Max Tegmark aborde l'un des débats les plus importants de notre temps.

Le Temps

## ÉDITORIAL

GRANDE-BRETAGNE

## Theresa May en voie de disparition ?

C'est une première ministre May très affaiblie qui tente de négocier le Brexit avec Bruxelles. Elle qui était arrivée au pouvoir en juillet 2016 auréolée de force tranquille incarne aujourd'hui un gouvernement britannique sans boussole. De l'autre côté de la Manche, les 27 pays de l'Union européenne (UE) ne peuvent pas ne pas savourer le spectacle de cette classe politique qui se déchire.

L'été dernier, dans l'immédiate foulée du pari raté de ses élections anticipées, Theresa May était représentée par un caricaturiste du *Times* dans un cercueil autour duquel les candidats à sa succession se bouscullaient pour le refermer. La première ministre venait d'échouer lamentablement à conforter la majorité parlementaire du Parti conservateur — et à améliorer son rapport de force dans la procédure de divorce avec l'UE. Pire, elle se retrouvait à l'issue de ce scrutin hâtif en situation minoritaire. Le discrédit le disputant au désarroi.

Si le cercueil n'a pas été complètement fermé depuis, les déconvenues n'en ont pas moins continué de s'empiler, à tel point qu'il y a lieu de se demander par quel miracle M<sup>me</sup> May est encore première ministre.

Après la déconfiture aux législatives de juin, il y a eu, en octobre, ce discours au congrès du parti, pendant lequel elle a été prise d'une quinte de toux aussi réelle que symbolique, illustration probante de son mauvais état de santé politique, ce que les médias britanniques n'ont d'ailleurs pas manqué de railler. Plus récemment, deux ministres ont démissionné en l'espace d'une semaine, dont un poids lourd du gouvernement et ministre de la Défense, Michael Fallon, accusé de harcèlement sexuel.

Le tout sur fond de tensions conservatrices intra-muros qui ne cessent de prendre de l'ampleur autour du Brexit. Le veut-on « hard » ou le veut-on « soft » ? Aurait-il pu de toute façon en être autrement, comme les électeurs britanniques s'étaient divisés par le milieu au référendum de juin 2016, la décision de quitter l'UE s'étant après tout imposée de justesse avec 51,9% des voix — non sans que, rappelons-le, les sentiments xénophobes aient été instrumentalisés, alors que la crise des migrants traversait des moments particulièrement aigus.

Signe de cette ambivalence, il n'est pas anecdotique de signaler que le nombre de Britanniques qui ont déposé des requêtes de double nationalité a fait un bond important : quelque 17 000 Britanniques ont entamé des démarches pour obtenir une citoyenneté française, italienne, allemande ou encore irlandaise depuis juin 2016.

Sa déroute se poursuivant, M<sup>me</sup> May fait maintenant l'objet d'une fronde renouvelée de la part des deux champions du Brexit, Boris Johnson et Michael Gove, ministres des Affaires étrangères et de l'Environnement récemment réconciliés — pendant que, autre fronde, une quarantaine de députés se diraient prêts à signer une lettre exigeant un vote de confiance contre la première ministre.

Avec le résultat que les Vingt-Sept n'ont jamais été aussi unis dans leurs négociations de rupture avec Londres, ces négociations qui avancent à pas de tortue. Pour autant, les divisions du camp anglais ne devraient pas être un prétexte pour l'UE pour ne pas se réformer. Ses dirigeants auraient intérêt à tenir leur promesse d'une « Europe plus sociale », comme ils s'y sont encore engagés vendredi, réunis en sommet en Suède. L'UE pour progresser a besoin de s'améliorer qualitativement sur le plan démocratique. Il serait dangereux que les déboires de M<sup>me</sup> May le fassent oublier.

COMMISSION CHAMBERLAND

## Des propos stupéfiants de la juge Rondeau

La juge en chef de la Cour du Québec, Lucie Rondeau, s'est vidée le cœur dans une entrevue au *Devoir*. Elle ne digère pas les critiques formulées à l'encontre des juges de paix dans la foulée de la commission Chamberland. Pire, elle accuse la presse d'avoir induit la population en erreur.

La sortie de la juge Rondeau est d'un corporatisme aveugle, qui semble bien enraciné au sein de l'institution qu'elle représente. Au cœur des travaux de la commission Chamberland, en juin dernier, la Cour du Québec avait diffusé un communiqué pour le moins étonnant, en reprochant à des médias ayant le statut de participant d'avoir tenu des propos choquants à l'égard des juges et des juges de paix de la Cour du Québec et de les avoir insultés. Des journalistes avaient alors traité de « rubber stampers » les juges de paix qui avaient approuvé la surveillance d'une source de Monic Néron, reporter au 98,5 FM.

Lucie Rondeau était juge en chef au moment des faits, ce qui revient à dire qu'elle portait la responsabilité de ce communiqué non signé. La Cour du Québec affichait alors sa piètre compréhension de la liberté de presse. Pour d'obscurs motifs de déférence à l'égard des figures en

toge rouge, elle en appelait indirectement à l'autocensure de tout journaliste et tout commentateur dont les médias d'appartenance bénéficiaient d'un statut de participant devant la Commission. On aurait pu croire à une erreur de jugement isolée, mais les nouvelles déclarations de la juge Rondeau révèlent une grande méfiance à l'égard des journalistes et une compréhension tronquée des enjeux sous-jacents au scandale de surveillance des journalistes d'enquête parmi les plus réputés de la profession. Les médias n'ont pas exagéré la portée des protections juridiques pour les sources et le matériel journalistiques. Les juges de paix ont plutôt négligé ou banalisé la jurisprudence par laquelle ces droits ont été affirmés et réaffirmés.

Par l'importance et la valeur symbolique des fonctions qu'elle occupe, la juge en chef de la Cour du Québec ne peut se comporter comme la dernière blogueuse querulente. Elle accuse les journalistes d'avoir exagéré la portée du droit à la protection des sources. Elle absout les juges de paix de tout reproche. Et elle se désolé de l'adoption hâtive d'une loi fédérale sur la protection des sources, une initiative du sénateur Claude Carignan saluée de toutes parts. Le tout, pendant que la commission Chamberland est en pleine rédaction de son rapport final.

Voilà qui est de très mauvais augure. La Cour du Québec n'aura pas la sérénité requise pour accueillir et implanter les recommandations à venir de la commission Chamberland.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES  
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN  
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS  
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

## Revenu minimum garanti : une occasion manquée

Je suis une personne assistée sociale ayant plusieurs contraintes à l'emploi. Je suis de ceux dont le marché du travail ne veut pas, parce que les emplois ne sont pas adaptés à nos besoins ou à cause des préjugés véhiculés à notre égard.

Mais malgré ma situation de pauvreté extrême, je refuse de baisser les bras en étant utile à la société à ma façon et à l'intérieur de mes limites. Contrairement à la croyance populaire, et malgré l'anxiété quotidienne reliée à ma situation de pauvreté qui affecte ma santé, j'apporte une contribution à la société en m'impliquant bénévolement dans un organisme communautaire.

Pour moi, l'idée d'un revenu minimum garanti inconditionnel couvrant l'ensemble des besoins de base suscite, malgré

plusieurs doutes sur la forme qu'il pourrait prendre, l'espoir d'une sortie de la misère, mais aussi d'une reconnaissance de la contribution des personnes en situation de pauvreté. L'espoir que nous soyons reconnus comme des citoyens et citoyennes à part entière et non, contrairement au préjugé entretenu, comme des personnes qui ne font rien et préfèrent vivre aux crochets de la société.

Pour nous, ce préjugé est un des plus lourds à porter. Reconnaître notre contribution en nous permettant « de passer le mois » en assurant la couverture des besoins de base améliorerait notre santé, notre estime de nous-mêmes et notre capacité d'agir et d'être utiles.

Malheureusement, il semble qu'il est plus important pour nos décideurs politiques de maintenir en place un système qui accroît les inégalités en permettant l'évasion fiscale que de reconnaître, par un revenu décent et inconditionnel, la

contribution de ceux d'entre nous qui sont exclus. Malgré le discours qui dit qu'il faut créer la richesse avant de la redistribuer, jamais dans l'histoire de l'humanité autant de richesse n'a été concentrée dans les mains de si peu de personnes. Et le Québec ne fait pas exception à cette règle.

Dans une société qui refuse de créer des emplois adaptés et qui discrimine sur la base des préjugés, un véritable plan d'action contre la pauvreté ne doit laisser personne en arrière. Un revenu minimum garanti et inconditionnel à la hauteur des besoins de base est possible sans sacrifier nos services sociaux pour le mieux-être de tous. Nous en avons les moyens.

Sylvain Caron, personne assistée sociale, bénévole et militant au Groupe d'information et de défense des droits sociaux de Sainte-Julienne Rawdon, le 17 novembre 2017

LIBRE OPINION

JOURNÉE INTERNATIONALE DU SOUVENIR TRANS

## Le plafond de verre universitaire à briser

ALEXANDRE BARIL  
 Professeur, Université d'Ottawa

En janvier, je deviendrai la première personne trans francophone dans l'histoire canadienne, spécialiste des études trans, à être embauchée comme professeur pour enseigner la diversité sexuelle et de genre, en français. Si j'ai explosé de joie lorsque l'École de service social de l'Université d'Ottawa m'a annoncé cette nouvelle, je ne peux me résoudre à penser à toutes ces personnes trans sans emplois au Canada.

Bien que j'aie envie de célébrer le fait que j'aurai désormais la chance de pouvoir me consacrer à ma passion intellectuelle, il serait réducteur de focaliser cette lettre sur mon expérience, précoce de crier victoire et inconscient de ne pas saisir cette occasion pour sensibiliser les gens aux diverses formes de violence, d'exclusion, de marginalisation et de discrimination que vivent les personnes trans.

Les enjeux trans sont de plus en plus visibles dans les représentations culturelles, dans les médias, ainsi que dans les réseaux activistes, communautaires et universitaires. Dans les universités, les étudiants démontrent un vif intérêt pour ces enjeux, et de plus en plus de travaux sont menés sur ceux-ci, tant par des étudiants que par des professeurs cisgenres (c'est-à-dire non trans) s'intéressant à la diversité sexuelle et de genre. Cet engouement pour les réalités trans pourrait laisser croire que le nombre de personnes trans spécialistes des études trans dans les universités canadiennes se multiplie.

Or malgré la multiplication de personnes trans diplômées expertes de ces

enjeux, il semble que les départements ne soient pas prêts à les embaucher. Selon mes recherches, seules huit d'entre elles occupent des postes de professeurs, tous départements confondus. Parmi celles-ci, il n'y a que deux femmes, une personne racisée et aucune francophone. Je deviendrai ainsi le neuvième professeur et premier francophone trans spécialiste des réalités trans au Canada.

Mes travaux sur la sous-représentation des personnes trans spécialistes des études trans comme professeurs dans les universités montrent que leur relative absence s'explique à la lumière de discriminations directes fondées sur l'identité de genre ou son expression, mais aussi de discriminations indirectes, comme l'absence de mécanismes de soutien institutionnels tels que les mesures de discrimination positive, prenant en considération les barrières systémiques comme la transphobie et le cisgenrisme ou les réalités spécifiques comme les chirurgies ou le temps de convalescence qui sont vécues par les personnes trans. La discrimination indirecte se manifeste également sur le plan des savoirs considérés comme valables et légitimes au sein des départements, qui ne voient pas l'importance d'embaucher des spécialistes des réalités trans.

Un autre facteur contribuant à cette sous-représentation est l'exploitation du travail invisible que font les personnes trans permettant aux universitaires de poursuivre des recherches sur les personnes trans en continuant de les exclure des postes permanents. Les personnes trans sont pourtant présentes dans diverses fonctions à titre de chargés de cours, professeurs à contrat, assistants de

recherche, et portent dans l'ombre une charge importante de travail, souvent gratuitement. Il est donc temps de briser ce plafond de verre.

Pauvreté

Les discriminations auxquelles font face les personnes trans dans les universités sont le reflet de celles qu'elles vivent plus généralement sur le marché de l'emploi ; seulement 37% sont employées à temps plein au Canada, situant ainsi les populations trans parmi les groupes marginalisés les plus affectés par le chômage et la pauvreté, avec un revenu moyen de 15 000\$ par année ou moins.

Pour les personnes trans qui occupent des emplois, elles vivent d'importantes formes de violence, de discrimination et d'exclusion dans les milieux de travail. Moqueries, violences verbales, non-respect des pronoms choisis, absences de congés médicaux liés à la transition, accès difficile aux toilettes et aux vestiaires, violation de la confidentialité quant à leur statut trans en sont quelques exemples.

Heureusement, j'ai obtenu un emploi après quatre ans à la recherche active d'un poste. En revanche, la situation me désole pour mes collègues trans qui n'ont pas les mêmes privilèges et pour toutes les personnes trans sans emplois. C'est donc un cri du cœur que je lance à mes collègues des milieux universitaires et communautaires, aux employeurs et aux décideurs politiques afin que nous joignons nos voix pour dénoncer le « tokenism » des personnes trans et commencions à inclure leurs voix au sein de nos actions, revendications, politiques, recherches, institutions et milieux de travail.

## IDÉES

PRESSE ÉCRITE EN PÉRIL

## Le gouvernement Trudeau doit agir

TEXTE COLLECTIF\*

À Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, Bill Morneau, ministre des Finances, Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

La presse écrite vit actuellement la plus grande crise de son histoire. L'enjeu est simple: si rien n'est fait, de nombreux journaux, imprimés ou numériques, pourraient cesser leurs activités dans un avenir rapproché. Dans ce contexte, nous réclamons du gouvernement fédéral des mesures urgentes afin d'assurer l'avenir d'une information journalistique de qualité au pays. Il en va de la santé de notre démocratie.

Les géants du Web tels que Google et Facebook utilisent les contenus produits à grands frais par les journaux tout en vampirisant leurs indispensables revenus publicitaires. Pour les géants du Web, c'est tout bénéfice; pour les journaux, c'est une double perte. Cette réalité est insoutenable et nous n'avons plus le luxe du temps.

Déjà, cette crise des médias a entraîné la perte de milliers d'emplois au Canada en dix ans. Au Québec, 43% des emplois du secteur ont été perdus entre 2009 et 2015. Cette saignée se poursuit et risque de s'accroître sans une action immédiate de nos gouvernements. Bien que les chercheurs et les observateurs des médias, ainsi que de nombreux représentants du secteur (tant patronaux que syndicaux) aient sonné l'alarme depuis fort longtemps, nous sommes arrivés à un point de non-retour et il nous faut mesurer les conséquences de ce laisser-faire inquiétant.

## Pilier de la démocratie

Au cours des dernières semaines, le gouvernement Trudeau a pris des décisions fortement contestées, qui sont favorables à certaines multinationales du divertissement et du Web, sans manifester son intention de protéger nos médias écrits. Pourtant, depuis le début de son mandat, le gouvernement Trudeau a démontré l'importance qu'il accorde à l'information journalistique, notamment en rétablissant le financement de Radio-Canada à ce qu'il était avant les coupes du gouvernement Harper. Le Parlement a aussi amélioré la protection des sources journalistiques.

Nous comprenons que le gouvernement fédéral s'intéresse aux acteurs de la « nouvelle économie », mais il nous est incompréhensible qu'il ignore les avis d'experts, qu'il a lui-même commandés, et qu'il refuse d'apporter son soutien à la presse écrite. Il s'agit pourtant de l'un des seuls secteurs culturels à n'avoir jamais été subventionné par des fonds publics, alors que la nécessité d'un tel soutien est évidente. Le Canada est-il prêt à laisser mourir ce pilier de la démocratie?

En cette ère de fausses nouvelles et de propagande, le meilleur rempart contre cette tendance inquiétante demeure la collecte rigou-



Le gouvernement Trudeau a pris des décisions fortement contestées, qui sont favorables à certaines multinationales du divertissement et du Web, sans manifester son intention de protéger nos médias écrits.

reuse d'informations et les véritables enquêtes journalistiques. Celles-ci peuvent ébranler les colonnes du pouvoir, jeter la lumière sur la corruption et les abus ou encore participer à des changements sociaux nécessaires. On n'a qu'à penser aux scandales des Paradise Papers et des violences sexuelles ou encore à la crise des changements climatiques. Nos médias écrits sont le fer de lance de l'information partout au Canada et des éveilleurs de conscience indispensables. Ils alimentent les bulletins de nouvelles, les émissions de télé et de radio et suscitent de nombreux débats, que ce soit à l'Assemblée nationale ou dans l'ensemble de la société. En région, ils représentent parfois les seules sources d'information pour la population et deviennent les principaux relais entre les gouvernements, les citoyens et la vie des communautés.

## Liberté de presse

Certains s'inquiètent qu'une aide gouvernementale aux médias vienne entraver la liberté de presse et la nécessaire indépendance des salles de rédaction. Pourtant, l'exemple de Radio-Canada démontre clairement qu'un financement public est possible sans brimer ces éléments fondamentaux. D'autres se soucient qu'on vienne enrichir indirectement des entreprises milliardaires, mais la question est ailleurs. L'érosion constante des revenus publicitaires depuis près de dix ans menace la poursuite des activités de nos quotidiens et hebdomadaires, qu'ils soient indépendants ou liés à de grandes entreprises. Cette réalité nuit à leur capacité de poursuivre leur mission d'informer la population. La disparition de ces médias serait une grande perte pour l'ensemble de nos communautés tant sur les plans culturel, social

et politique que sur le plan économique.

Ne rien faire reviendrait à remettre les clés de notre démocratie entre les mains des géants américains, eux qui ne semblent se préoccuper ni de la qualité de l'information produite au Canada ni d'une contribution équitable sur le plan fiscal. Nous interpellons donc le premier ministre Trudeau, le ministre des Finances, Bill Morneau, et le ministre du Patrimoine, Mélanie Joly, afin d'implanter des mesures d'urgence de soutien de la presse écrite telles que des crédits d'impôt sur la masse salariale, comme nous le faisons déjà depuis de nombreuses années pour attirer les entreprises de l'intelligence artificielle et des hautes technologies, le temps de trouver des solutions pérennes pour l'ère numérique.

\*Liste intégrale des signataires sur toutes les plateformes numériques.

## Retrouver l'œuvre de Jean Gauguet-Larouche

SERGE GAUTHIER

Historien et ethnologue, l'auteur vient de publier la biographie Gauguet l'indigné aux Éditions Charlevoix

Jean Gauguet-Larouche, c'est Gauguet pour ses amis, dont l'ex-directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette, était l'une des plus fidèles. Un sculpteur, un poète, un épistolier rageur, un militant, un rêveur, un utopiste et... un oublié. Il semble même que notre mémoire collective se souvienne à peine qu'il fut le créateur d'un chaînon aujourd'hui célèbre devenu le logo de la Confédération des syndicats nationaux du Québec (CSN).

Sa carrière a été marquée par des coups d'éclat, notamment à titre de premier artiste à exposer au Musée d'art contemporain de Montréal en 1965 ou encore comme boursier en résidence au Studio du Québec à Paris en 1968-1969, mais aussi par des luttes cruelles, comme le procès d'Alma ou encore celle, déchirante, de l'ilot des Voltigeurs. A-t-on définitivement oublié ce personnage unique de notre histoire récente? Il ne le faudrait surtout pas.

## De Charlevoix à Montréal

Gauguet est né Jean-Marie-Bruno Larouche à La Malbaie en 1935, d'une famille modeste. Il fait peu d'études et il se retrouve bientôt à travailler forestier, boucher, aide-cuisinier, ouvrier dans le vrai sens du terme. Il quitte sa région natale pour

Montréal en 1955. Il travaille ensuite dans plusieurs grandes boucheries. Fatigué de son statut d'ouvrier, il décide d'entrer à l'École des beaux-arts et il devient en peu d'années un sculpteur remarqué.

Son exposition au Musée d'art contemporain de Montréal en 1965 est un succès. Audacieux, il n'hésite pas à accrocher ses sculptures de style très modernes aux arbres entourant l'édifice du Musée, ce qui fera dire au critique Jean Basile qu'il se sent transporté « comme dans un songe au plus beau soir d'été ».

Dans l'ensemble, la critique est favorable à cette exposition qui lance la carrière de Gauguet. Par la suite, il fait sa marque avec des projets originaux, comme des sculptures musicales ou encore son audacieuse réalisation pour le Symposium de sculptures de Schefferville en 1970, où il réalise une sculpture-hommage à la découverte du fer, et ce, avec des rails de chemins de fer.

Par ailleurs, Gauguet s'impose au cœur du procès d'Alma à la suite d'un Symposium de sculptures tenu dans cette ville en 1966. Une œuvre du sculpteur Raymond Mitchell est alors jetée dans une rivière par les autorités municipales. La sculpture de Gauguet lors de ce Symposium intitulée *Que justice soit faite* est une sorte de balance sonore actionnée par le vent. La population d'Alma s'étant plainte du bruit « assourdissant » de cette sculpture le mécanisme assurant l'aspect sonore en a été simplement démantelé.

Gauguet fulmine, mais le procès ne

donne pas les résultats espérés. Il demeure néanmoins un militant actif de l'Association des sculpteurs du Québec et, plus tard, du Conventum, un projet novateur que l'État québécois ne sait pas soutenir adéquatement. Il s'engage surtout pour les droits des créateurs et le respect de leurs œuvres, surtout dans l'espace public.

## Création littéraire

Emporté par la bohème montréalaise des années 1960, que les historiens ont peu décrite à ce jour, Gauguet devient bientôt un grand ami du poète Gilbert Langevin. Avec ce créateur, il travaille à la fondation des Éditions ATYS, où il publie deux recueils intitulés *Cendres de sang* (1961) et *La saignée du pain* (1963). Mais les grands bonzes de la littérature québécoise du temps sont peu à l'aise avec ces Éditions qualifiées de « fâcheuses et gâcheuses » par un critique montréalais.

Peu importe, Langevin et Gauguet veulent amener la poésie au niveau du peuple et ils se moquent de leurs devanciers engoncés dans leur poésie écrite par et pour une certaine élite. Malheureusement, bien que fort intéressante, l'œuvre poétique de Gauguet reste méconnue, contrairement à celle de Gilbert Langevin, qui s'impose davantage.

Même si Gauguet fréquente des gens de la contre-culture et encore d'autres de tendance marxiste, Gauguet n'est d'aucune chapelle. C'est un individualiste épris de liberté. À lui tout seul ou presque, il cherche à sauver de la démolition un édifice si-

tué dans le secteur désigné sous le nom d'ilot des Voltigeurs au 1201, rue Notre-Dame Est à Montréal. Il se confronte alors à son pire ennemi, le maire Jean Drapeau, alors occupé à faire démolir des pans entiers de divers quartiers du centre-ville.

Gauguet fait sa lutte envers et contre tous, en squattant l'édifice où il habite même sans eau, sans chauffage en plein hiver, au risque de sa santé, qui en ressort détériorée. Le 1201 de la rue Notre-Dame Est ne résiste pourtant pas au pic des démolisseurs du maire Drapeau, que Gauguet sculpte par la suite sous la forme d'un dinosaure. La lutte perdue à l'ilot des Voltigeurs le brise à jamais, il abandonne alors sa carrière de sculpteur et s'en retourne vivre dans Charlevoix.

## Un oublié?

Bien qu'il existe un film du cinéaste Jean-Louis Frund intitulé *Gauguet* (1966), où l'on voit l'artiste créer, malgré le fait qu'il subsiste de nombreux textes et lettres écrites par l'artiste, même si quatre de ses œuvres sont dans les collections de musées québécois et surtout que son chaînon soit devenu le si remarquable logo de la CSN, qui aujourd'hui se souvient de Jean Gauguet-Larouche?

Son exil charlevoisien l'a progressivement distancé de ses amis montréalais. Sa création à titre de sculpteur a alors cessé — si ce n'est son incroyable sculpture *Québec en rut* érigée à l'occasion de la Superfrancofête à Québec en 1974 que le gouvernement québécois a fait détruire l'année

suivante — et il a progressivement souhaité se faire oublier, et il l'a été. Sauf peut-être de la police montréalaise et du maire Drapeau, allant lui réclamer jusque dans sa lointaine maison de Saint-Siméon des billets de stationnement impayés qui vaudront l'emprisonnement à Gauguet en 1977!

Pourtant, Gauguet cherche sans cesse à reprendre son métier de sculpteur. Il en parle à ses amis, notamment à Lise Bissonnette, qui l'encourage à se relancer. Il laisse des documents aux frères Serge et Jean Gagné, ses amis cinéastes qui l'ont immortalisé dans un passage frappant de leur immense film *Une saison dans la vie des camarades* (1976), mais Gauguet ne vient jamais reprendre ses précieux documents désormais abandonnés... Il meurt tristement d'un arrêt cardiaque dans le bureau du médecin en 1986. Il ne reçoit qu'un seul hommage public remarquable, soit un texte en son honneur rédigé par Lise Bissonnette et publié dans *Le Devoir*.

Depuis plus rien ou presque... puis maintenant, en 2017, un livre biographique que je lui consacre (*Gauguet l'indigné*, aux Éditions Charlevoix) comme un ultime effort pour tenter de reprendre le dialogue avec ce fameux Gauguet aspiré par les idées de changement de la Révolution tranquille, emporté par la morosité de la suite de l'histoire du Québec, éteint dans ses rêves les plus fous, oublié par tous et néanmoins encore vivant dans une œuvre certes dispersée, mais significative encore, pour peu que l'on consente enfin à la redécouvrir.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphanie Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélar-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec) Dave Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écrits), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Schab (directrices de comptes), Alain Tréhou (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts légers), Alessandra Tantalò et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PROMOTION Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

## ACTUALITÉS

## CHINE

SUITE DE LA PAGE 1

espace de 3 km<sup>2</sup> voué à célébrer la culture du Québec.

Même le Cap-Diamant fait partie de la réflexion. « Nous avons proposé de mettre tous les services et stationnements sous la terre et de les recouvrir de terre pour créer la topographie emblématique de Québec, avec l'hôtel principal, le Château [Frontenac] », explique Vincent Asselin. Ce Québécois, président de la firme d'urbanisme Waa international, a été mandaté par JC Group en mai afin de préparer un premier plan conceptuel d'aménagement pour le projet, qui s'appellait alors Québec City of Arts.

La balle est désormais dans le camp du gouvernement local, qui devra choisir, « d'ici cinq à six semaines », la firme qui élaborera le concept final du projet, produit en partenariat public-privé. « A notre

connaissance, nous sommes les seuls Canadiens invités pour cette seconde ronde », dit Vincent Asselin.

L'entrepreneur québécois n'est pas la seule personnalité d'ici à être bien au fait du dossier. Le représentant du Québec en Chine Jean-François Lépine, qui voit dans ce projet un moyen « d'ouvrir des portes à des entreprises québécoises », était présent à l'inauguration de la ville d'inspiration québécoise, à la fin de l'été.

## Une ville fantôme?

Depuis, les pelles mécaniques se sont activées. La première phase de construction, pour les édifices commerciaux et les routes, est terminée, confirme au *Devoir* la cofondatrice de JC Group et présidente de JC Group Canada, Alexandra Jin. L'ouverture au public est prévue pour le mois de juin 2018, ajoute-t-elle. Le projet devrait être entièrement bouclé en trois à cinq ans, permettre d'em-



APÉRÇU DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE PHASE. L'OUVERTURE EST PRÉVUE POUR JUIN PROCHAIN.

ployer 30 000 personnes et attirer huit millions de visiteurs par année, prévoit la femme d'affaires chinoise, désormais installée à Montréal.

Pour agrémenter l'expérience québécoise en Chine, JC Group mise sur l'arrivée d'un train rapide qui doit assurer la liaison Shanghai-Qidong (la ville où se trouve Lvsi) « en moins d'une heure » à partir de 2021, souligne Alexandra Jin.

Les Chinois n'en sont pas à leurs premières expériences

dans la reconstitution de villes du monde, qui visent à loger et à divertir la classe moyenne grandissante. Sauf que la plupart des tentatives — aussi grandioses étaient-elles — se sont soldées par des échecs retentissants. Les neuf banlieues shanghaiennes du projet One City, Nine Towns font le plus souvent les manchettes parce qu'elles sont complètement désertes. La crise financière de 2008 et l'agressivité du marché spéculatif ont eu

raison des pubs britanniques et des gondoles vénitienes de ces banlieues, qui n'attirent désormais que les photographes de mariages.

## Lieu de consommation

Dans l'espoir de ne pas conduire l'Art City of Ocean Culture au même échec que la Maple Town canadienne — qui faisait partie du One City, Nine Towns, mais qui a finalement été abandonnée — JC Group mise sur un projet diversifié. « L'immobilier ne représentera que 15 à 20 % du projet », prévoit Alexandra Jin.

La ville sera donc surtout un lieu de consommation de la culture québécoise. « Nous voulons promouvoir la marque du Québec pour que davantage de Chinois s'y intéressent, pour qu'ils sachent qu'il y a une culture francophone et pour y attirer davantage de touristes », dit-elle.

Jean-François Lépine rêve déjà de spectacles d'artistes québécois, et même de l'ins-

tauration de programmes universitaires chapeautés par l'Université Laval. « Aux compagnies au Québec, j'ai dit: intéressez-vous à ce projet-là, il y a peut-être des retombées pour vous », raconte-t-il au *Devoir*.

Par son entremise, la Ville de Québec a été mise dans le coup, sans qu'elle consente à un investissement dans le projet. « C'est flatteur », croit l'attaché de presse du maire Régis Labeaume, Paul-Christian Nolin. « Si c'est bien fait, ça peut avoir un impact et du rayonnement pour la ville, attirer l'attention sur l'original », ajoute-t-il, en donnant l'exemple d'une série coréenne tournée à Québec, et qui a fait exploser le tourisme en provenance de ce pays d'Asie. Le projet Art City of Ocean Culture est « avantageux », se réjouit-il, « parce qu'il ne coûte rien et peut rapporter ». Tant que JC Group trouve des curieux pour le visiter.

Le Devoir

## ACCÈS

SUITE DE LA PAGE 1

les différentes phases de l'exploration, et ce, « dans le but d'obtenir un bail d'exploitation ». L'entreprise Pétrolia a ainsi reçu 12,3 millions de dollars pour son projet Bourque, en plus d'avoir bénéficié d'un autre investissement de 9,4 millions dans le même projet. Le fonds Capital Mines Hydrocarbures a également injecté cinq millions dans le projet Galt, de Junex.

## Exploitation

Le gouvernement a toutefois décidé d'aller plus loin avec le projet de loi 150. Selon le libellé du projet de loi, les fonds publics pourront aussi être investis dans les entreprises qui se lancent dans la « production d'hydrocarbures », mais également leur « transformation ». Il est donc question de soutenir directement l'exploitation de gisements de pétrole et de gaz.

Québec prévoit en outre des mesures destinées plus particulièrement au financement de l'exploitation et du transport de gaz naturel. Les projets admissibles pourront en effet inclure « la production, le stockage, le transport et la distribution de combustibles qui, en tant que substituts à d'autres combustibles, y compris fossiles, permettent la réduction de l'intensité en carbone ». Le financement public sera aussi disponible pour les projets de « production » de « matières de substitution aux combustibles fossiles » qui permettent une « réduction des émissions de gaz à effet de serre ».

Le gouvernement ne désigne pas nommément le gaz naturel dans le projet de loi. Le cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles Pierre Moreau confirme toutefois que Québec pourra ainsi financer des projets d'exploitation et de distribution de gaz. Son attachée de presse, Catherine Poulin, fait valoir que « l'utilisation de gaz naturel permet une réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 25 %, en comparaison à l'utilisation du carburant diesel, et jusqu'à 32 %, en comparaison avec le mazout ».

Concrètement, le gouvernement a tout de même choisi, avec le fonds Capital Mines Énergie, d'augmenter le nombre de projets de développement des énergies fossiles qui pourront bénéficier du soutien de l'État.

« Oui », répond le bureau du ministre Moreau. « Les nouvelles orientations du fonds Capital Mines Énergie doivent soutenir des projets qui permettront objectivement de soutenir la transition énergétique », assure M<sup>me</sup> Poulin. Elle donne l'exemple de la distribution de gaz naturel liquéfié sur le territoire du Plan Nord afin de remplacer le mazout utilisé par les minières.

Ces « nouvelles orientations » doivent également permettre de financer les projets d'exploration et d'exploitation de pétrole et de gaz, reconnaît le gouvernement. Les projets devront cependant se développer dans un

contexte d'« acceptabilité sociale » et « en respectant un encadrement strict qui vise à assurer la sécurité des personnes et des biens ainsi que la protection de l'eau ».

## Salutations et critiques

Pour le moment, les projets d'exploration pétrolière et gazière sont concentrés dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, deux régions où le fonds Capital Mines Énergie pourra financer plus de la moitié du coût total de chaque projet. La vallée du Saint-Laurent est elle aussi largement couverte de permis d'exploration, principalement en raison du potentiel en gaz de schiste.

L'Association pétrolière et gazière salue d'ailleurs les orientations gouvernementales en matière de financement de projets d'énergies fossiles. « La production locale, sous des règles strictes, a des impacts beaucoup plus faibles pour l'environnement, mais aussi en matière de changements climatiques, que l'importation de pétrole et de gaz étranger », estime son président, Michael Binnion.

En tant que transporteur et distributeur de gaz naturel, Gaz Métro fait valoir que « l'attractivité du gaz naturel pour les entreprises et industries permet de favoriser le développement économique durable des régions ». Le fonds Capital Mines Énergie pourrait financer des prolongements du réseau de gazoducs au Québec. Celui-ci devrait transporter

une forte majorité de gaz « non conventionnel » au cours des prochaines années, surtout du gaz de schiste.

Le Front commun pour la transition énergétique compte dénoncer ce lundi les intentions du gouvernement, mais aussi réclamer la fin du financement public aux projets d'énergies fossiles, à l'instar de l'appel lancé la semaine dernière par le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres.

« Nous nous réjouissons que le secteur des énergies renouvelables ait maintenant accès au Fonds Capital Mines Énergie d'Investissement Québec, mais il nous semble tout à fait incohérent que le gouvernement continue en même temps à utiliser l'argent public pour aider les compagnies à explorer ou à exploiter le pétrole et le gaz au Québec », affirme Christian Simard, directeur général de Nature Québec.

« Plutôt que de respecter les aspirations de la population, le gouvernement Couillard persiste. Il démontre par ce projet de loi son préjugé favorable envers l'extraction de pétrole et de gaz au Québec », fait valoir Christian Daigle, président général du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec.

Le regroupement, qui compte 60 organisations environnementales et syndicales, déplore par ailleurs le fait que le gouvernement a également financé des projets liés aux énergies fossiles avec le Fonds vert. Il a par exemple accordé l'été dernier 20 millions de dollars à Gaz Métro, pour lui permettre d'étendre son réseau de gazoducs.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le premier ministre Justin Trudeau s'était engagé à présenter au nom du gouvernement des excuses officielles aux Canadiens injustement persécutés. En photo, le premier ministre agitant le drapeau trans lors du défilé de la fierté, cet été, à Montréal.

## EXCUSES

SUITE DE LA PAGE 1

des communautés LGBTQ réclament un dédommagement financier et des mesures concrètes pour aider les victimes de discrimination.

Il est aussi question d'accorder un pardon à tous les Canadiens qui ont été emprisonnés pour leur simple orientation sexuelle, avant 1969.

« À partir du moment où le gouvernement présente des excuses, habituellement, c'est accompagné d'un dédommagement. C'est logique », dit Laurent McCutcheon, militant de longue date pour la communauté LGBTQ.

Des sources confirment que les discussions vont bon train en vue d'une entente entre Ottawa et des groupes militants ayant lancé une action collective contre le gouvernement fédéral. La pression des tribunaux force le gouvernement à agir, même si Justin Trudeau a déjà pris des mesures contre la discrimination envers les personnes LGBTQ, indique-t-on.

Les crimes contre les Canadiens transgenres sont ainsi considérés comme des crimes haineux, en vertu d'un changement au Code criminel apporté le gouvernement Trudeau.

« Il était temps que le gouvernement bouge. Les personnes LGBTQ sont comme les Premières Nations, on a été un

groupe extrêmement fragilisé et ostracisé », a réagi Jasmin Roy, militant contre la discrimination envers les LGBTQ.

Pour lui, le plus important est d'offrir du soutien aux gens en détresse à cause de leur orientation sexuelle. Ils sont nombreux, ces gens: 98 % des personnes transgenres vivent de la dépression ou de l'isolement, selon un vaste sondage rendu public au mois d'août. La majorité des homosexuels vivent aussi des épisodes de détresse, rappelle le responsable de la Fondation Jasmin Roy.

## Accroître les services

Les personnes issues des minorités ethniques sont les plus fragiles et isolées, selon Jasmin Roy. Plusieurs cultures sont fermées aux minorités sexuelles et mettent au ban les personnes LGBTQ.

Jasmin Roy réclame des services pour les gens vulnérables non seulement à Montréal, mais aussi en région. Les gens LGBTQ ne se confinent plus à des quartiers comme le Village, à Montréal, mais vivent dans les mêmes quartiers que tout le monde, n'importe où au Québec. « Ça prend des services dans les écoles, dans les CLSC, dans les cliniques. Les jeunes font leur coming out à 12 ans et demi. Dans mon temps, c'était à 18 ans », dit Jasmin Roy.

Le Devoir



YAN DOUBLET LE DEVOIR

Les fonds publics pourront soutenir directement l'exploitation de gisements de pétrole et de gaz.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30  
Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

## Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par courriel [publicite@ledevoir.com](mailto:publicite@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340  
Par courriel [petitesannonce@ledevoir.com](mailto:petitesannonce@ledevoir.com)